

**Aspects économiques et  
application de la  
Directive Cadre  
Européenne  
sur l'eau dans le bassin  
Loire-Bretagne**

# L'économie dans la DCE : quelques éléments de cadrage

- **Un rôle central de l'économie dans la processus DCE :**
  - ✓ ***d'ici 2010***, mise en oeuvre du principe de récupération des coûts;
  - ✓ ***d'ici 2008***, analyse économique comme outil d'aide à la décision dans la phase de sélection des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état (coût-efficacité, coûts-bénéfices);
  - ✓ ***d'ici fin 2004***, caractérisation du bassin Loire-Bretagne consistant à rassembler des données sur:
    - 1°) l'importance économique des usages de l'eau;
    - 2°) les tarifications en vigueur;
    - 3°) la récupération des coûts des services liés à l'eau

# 1°) L'importance économique des usages de l'eau en LB

- Décrire le profil économique du bassin Loire-Bretagne :
  - ✓ c'est s'intéresser à tous les usages de l'eau;
  - ✓ c'est rapprocher données économiques et grandeurs relatives à la pollution, aux prélèvements ou encore à la morphologie.

## Illustration : les usages agricoles

### *Dimension économique*

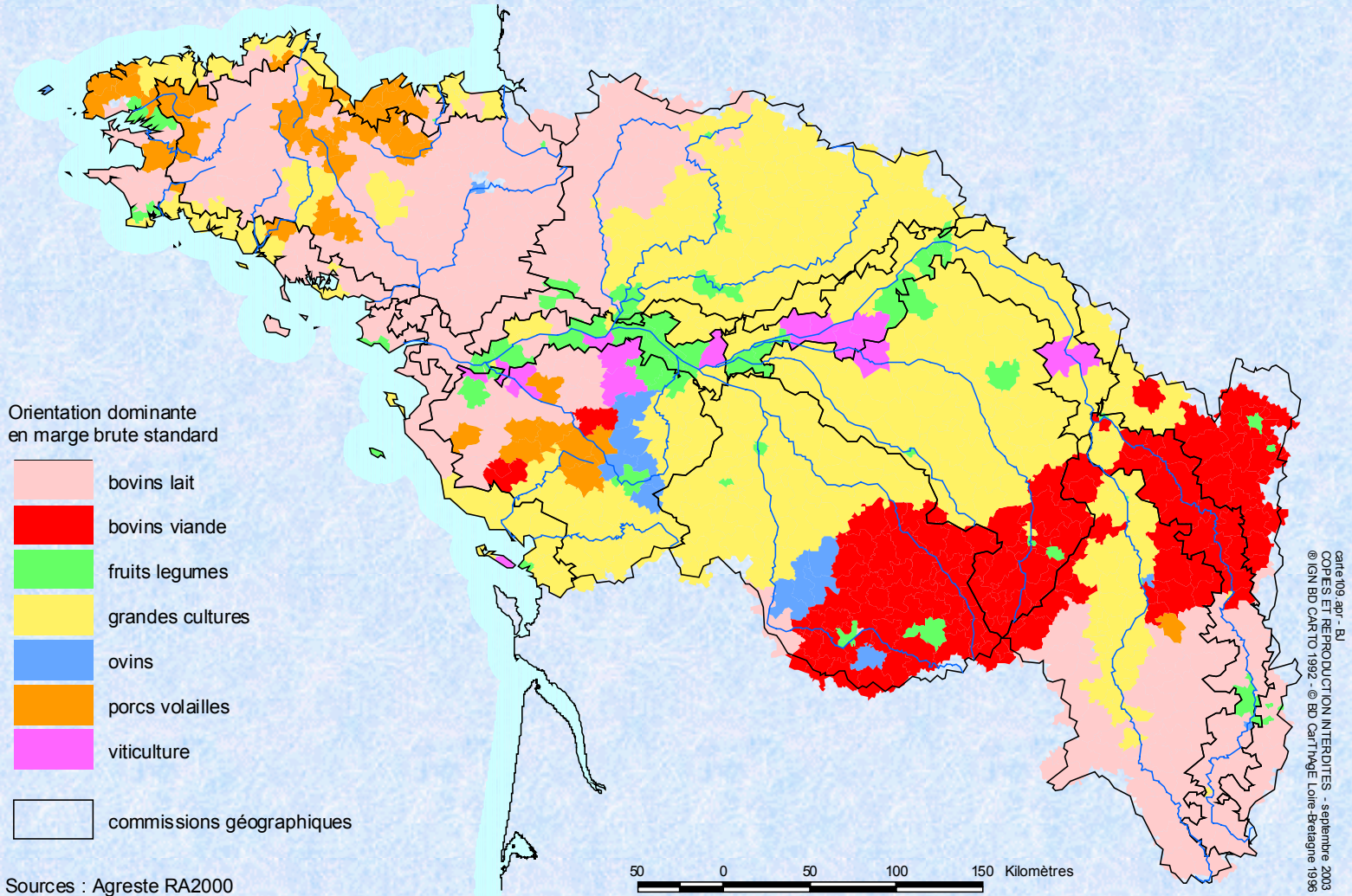
- **Forte empreinte agricole :**
  - ✓ 33% du nombre d'exploitations françaises; baisse de 36% du nombre d'exploitations depuis 1988;
  - ✓ 76% de la superficie du bassin;
  - ✓ 295000 personnes équivalent temps plein.
- 3 formes **d'orientations** rassemblent 74% des exploitations.
- **La place de l'irrigation :**
  - ✓ gain en rendement sur le maïs de 20% dans les grandes régions d'irrigation;
  - ✓ un coût de mobilisation de 60 millions d'euros

### *Dimension technique*

- **Les pollutions :**
  - ✓ une part prépondérante dans les apports azotés;
  - ✓ des ZES liés aux élevages intensifs dans l'ouest du bassin;
  - ✓ le traitement des cultures, source majoritaire de pesticides épandus sur le sol;
- **Les prélèvements :**
  - une part prépondérante dans la consommation des prélèvements effectués en nappe (partie centrale du bassin)

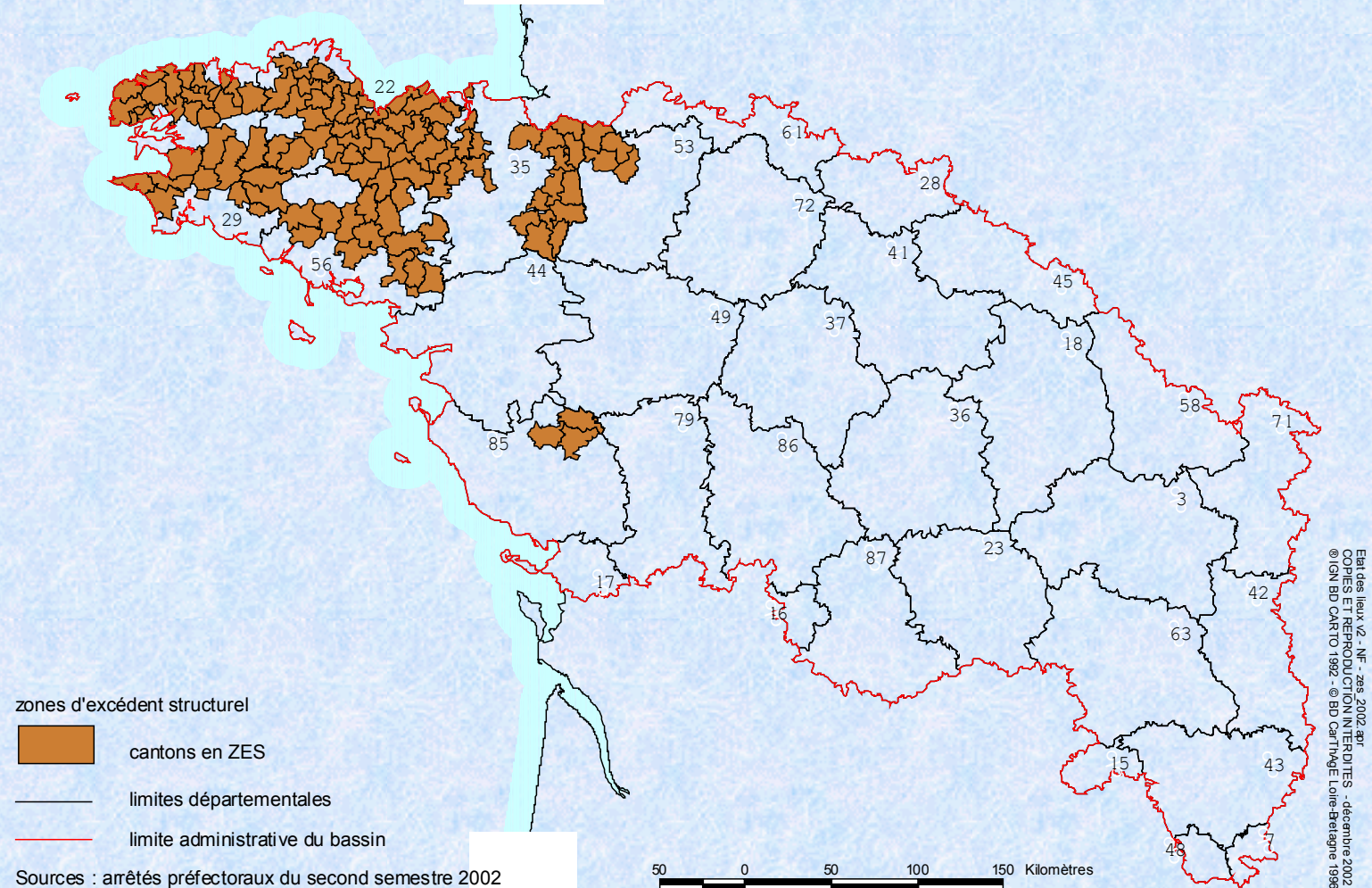
• 3 formes d'orientations rassemblent 74%  
des exploitations

Orientation technico-économique des exploitations agricoles en 2000



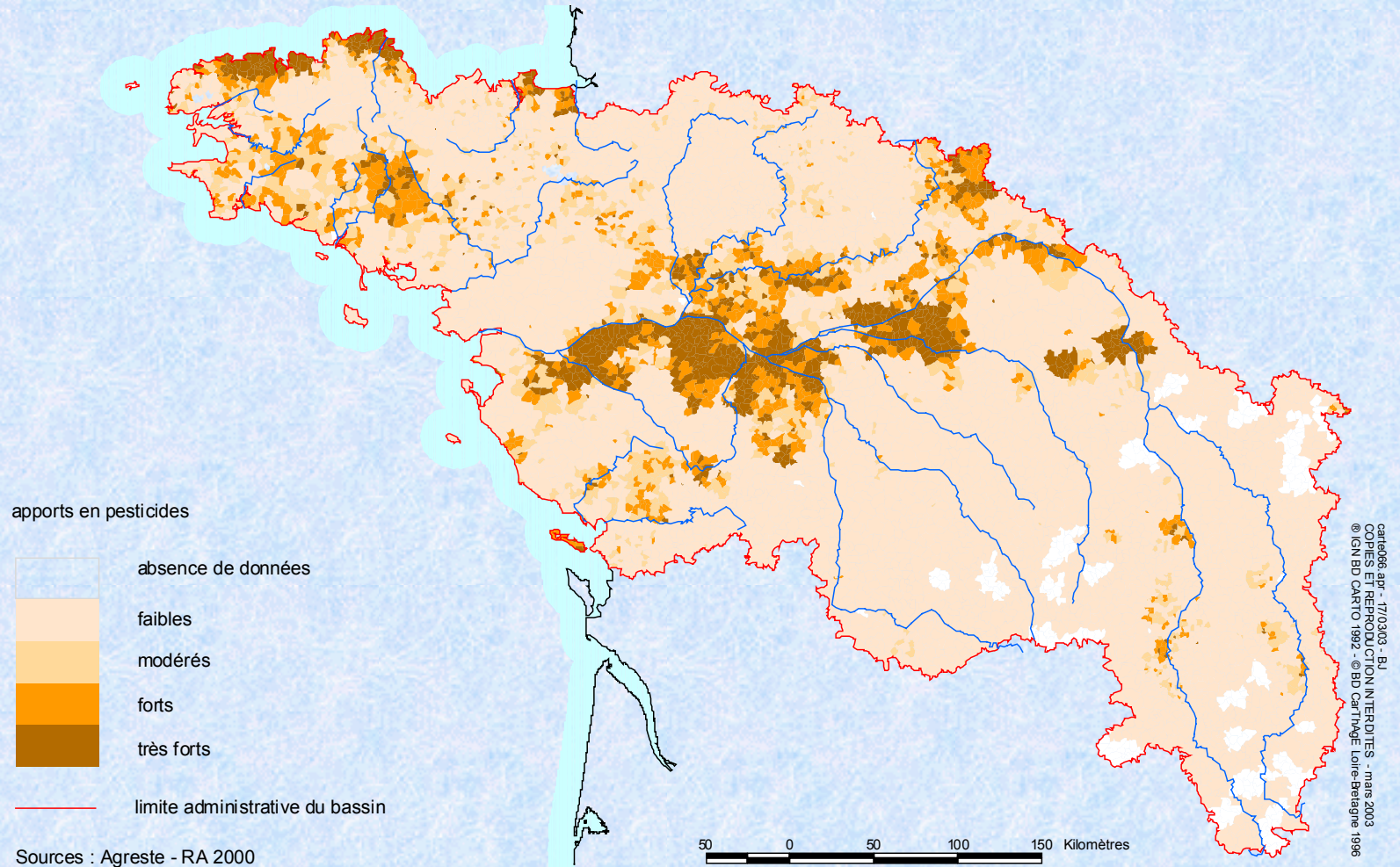
- des ZES liés aux élevages intensifs dans l'ouest du bassin

## Zones d'excédent structurel (ZES)



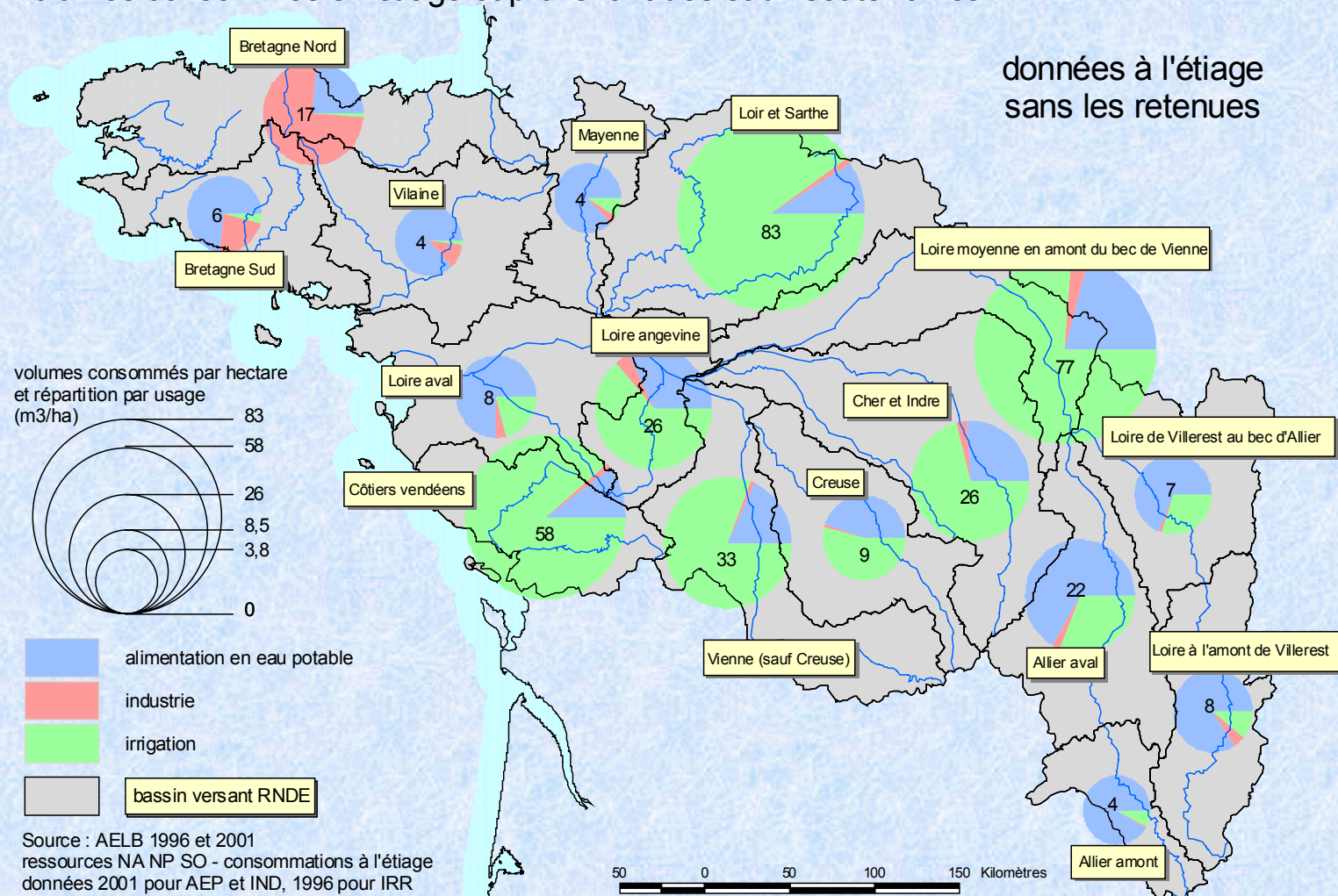
- le traitement des cultures, source majoritaire de pesticides épanchés sur le sol

Estimation des apports en pesticides  
d'origine agricole - toutes cultures



**• Les prélèvements :**  
une part prépondérante dans la consommation  
des prélèvements effectués en nappe (partie centrale du bassin)

Volumes consommés en étiage et provenant des eaux souterraines



## ***2°) Description des tarifications en vigueur en LB***

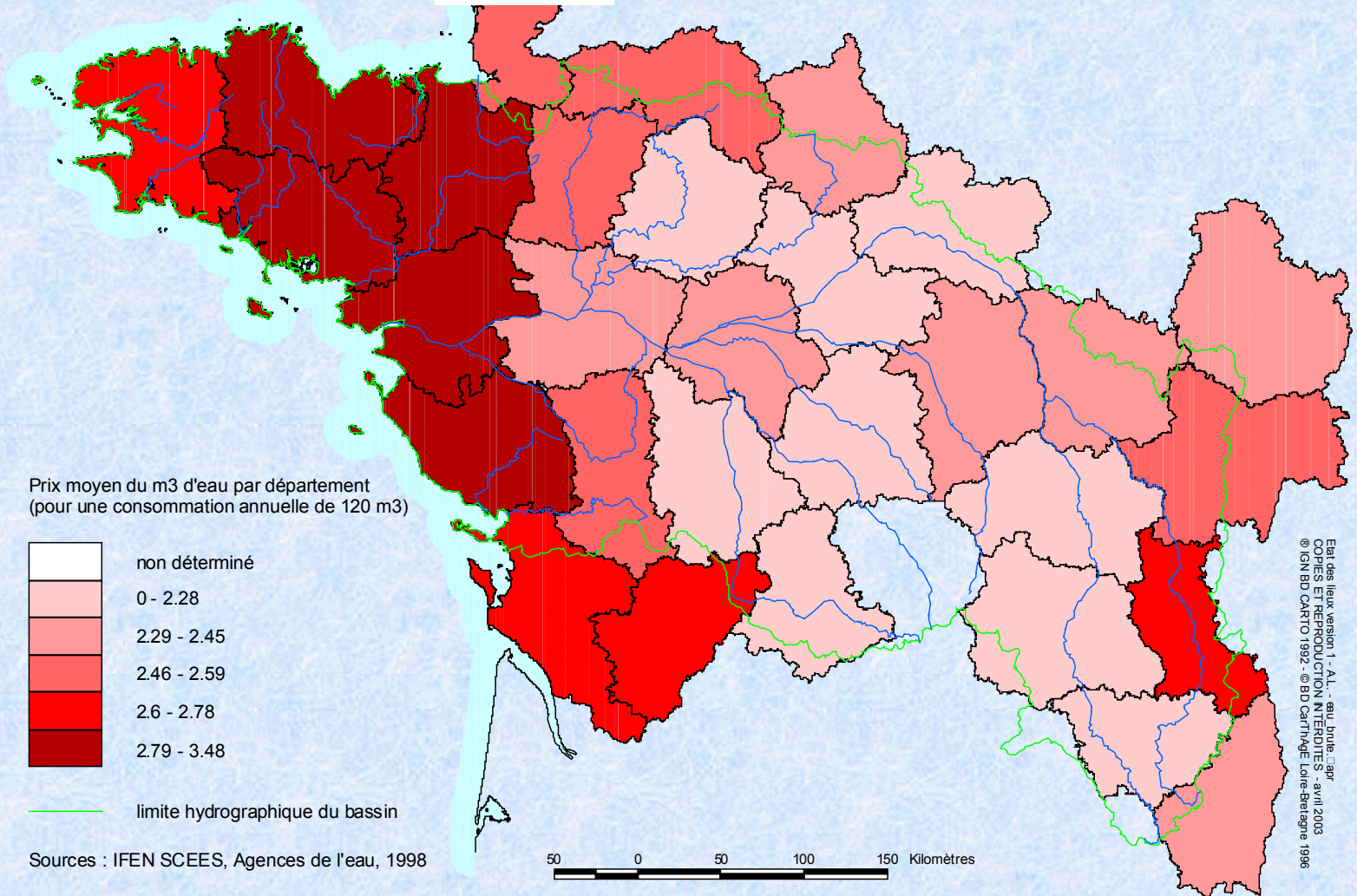
- C'est s'intéresser aux services collectifs (eau et assainissement, irrigation) et à la mise en oeuvre du PPP:
  - ✓ pour répondre au principe de transparence formulé par la DCE;
  - ✓ pour identifier les pratiques non incitatives.

### **Illustration : les services d'eau et d'assainissement**

- ⇒ **le prix moyen** d'un m<sup>3</sup> d'eau sur le bassin :
  - ✓ est de **2,7 euros** ;
  - ✓ est composé de **15 % de taxes** (notamment la redevance pollution).
- ⇒ le poids de la part variable :
  - ✓ **dans la facture d'eau potable** dépasse 60% pour 77% de la population totale du bassin;
  - ✓ **dans la facture d'assainissement** dépasse 60% pour 73% de la population Assainie du bassin.
- ⇒ **un prix moyen** qui masque une disparité des prix selon les territoires;



## Prix moyen du mètre cube par département - 1998



⇒ un prix moyen qui masque une disparité des prix selon les territoires;

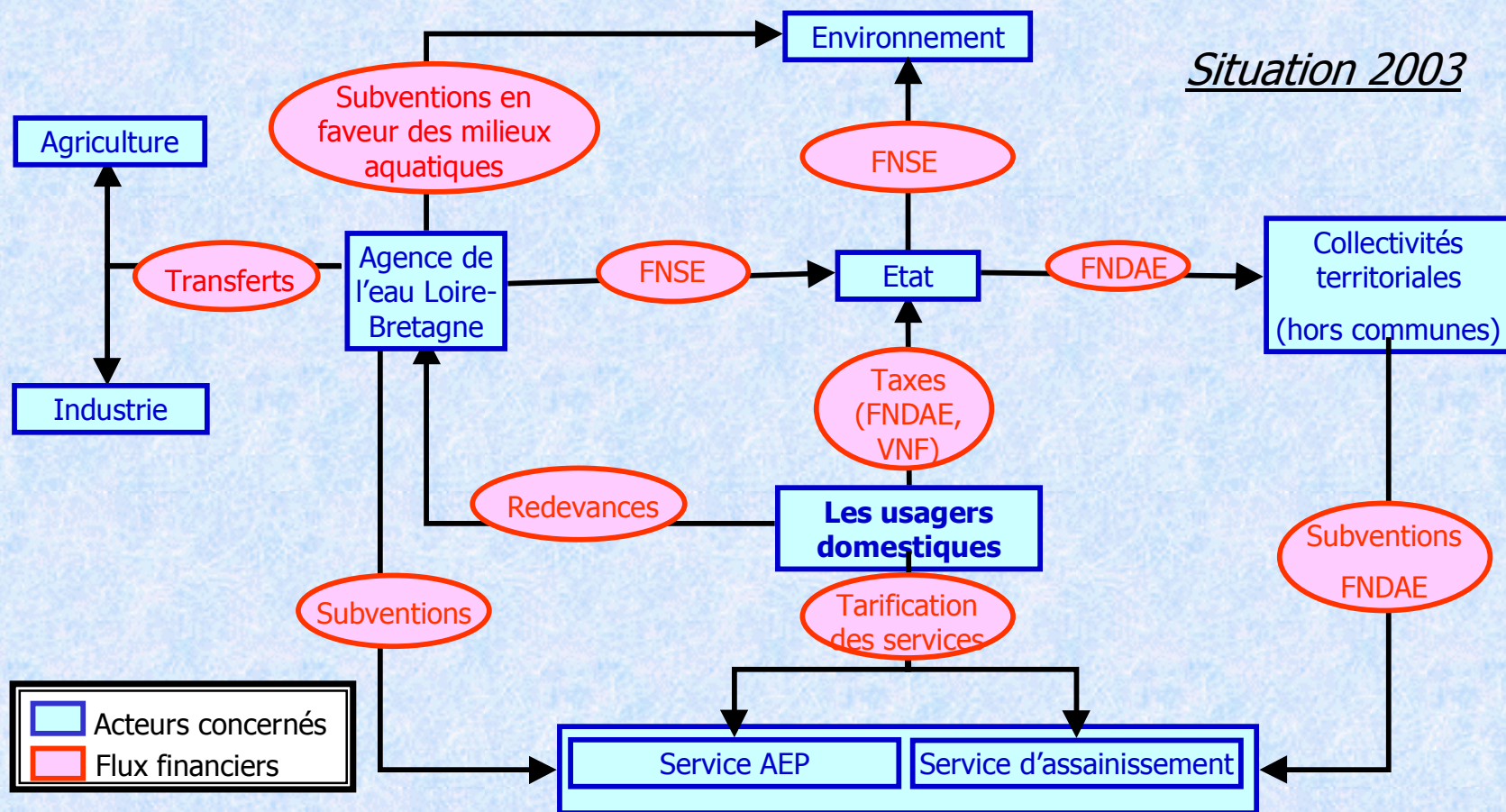
### ***3°) Rendre compte de la récupération des coûts***

- Pour l'état des lieux (d'ici fin 2004), approche descriptive consistant à publier des informations principalement sur :
  - a. le financement du secteur de l'eau, et notamment sur les subventions sur fonds publics ou sur les subventions croisées entre secteurs économiques
  - b. la durabilité de la gestion du patrimoine d'équipements
  - c. le recouvrement des coûts environnementaux par l'application du PPP

# a. Clarifier le système de financement du secteur de l'eau en LB

(résultats chiffrés prévus pour le 1er trimestre 2004)

## Illustration : Les usagers domestiques



## ***b. Le renouvellement des équipements « eau » en LB***

### **Illustration : Les services eau et assainissement dans Le bassin Loire-Bretagne *(résultats en cours de consolidation)***

- ⇒ Valeur du patrimoine d'équipements relatif aux services publics de l'eau potable et de l'assainissement (réseaux, usines, stations) : **45 milliards d'euros.**
- ⇒ Coût annuel (amortissement + fonctionnement) : **1990 millions d'euros par an.**
- ⇒ Niveau de couverture du coût annuel par les paiements des usagers : **un peu moins de 90%.**

*il apparaît probable que la tarification des services publics d'eau et d'assainissement ne couvrent pas entièrement le besoin de renouvellement.*

## ***c. L'évaluation des coûts environnementaux en LB***

- **En première approche**, procéder à une estimation des dépenses compensatoires que certains secteurs imposent aux usagers des services d'eau (coûts de traitement des nitrates et des pesticides, dépenses d'achat d'eau en bouteille dues à la mauvaise qualité de la ressource)

### **Illustration : les achats d'eau en bouteille par les usagers du service AEP**

⇒ Des **coûts additionnels** supportés par les ménages du bassin estimés à **160 millions d'euros par an**.

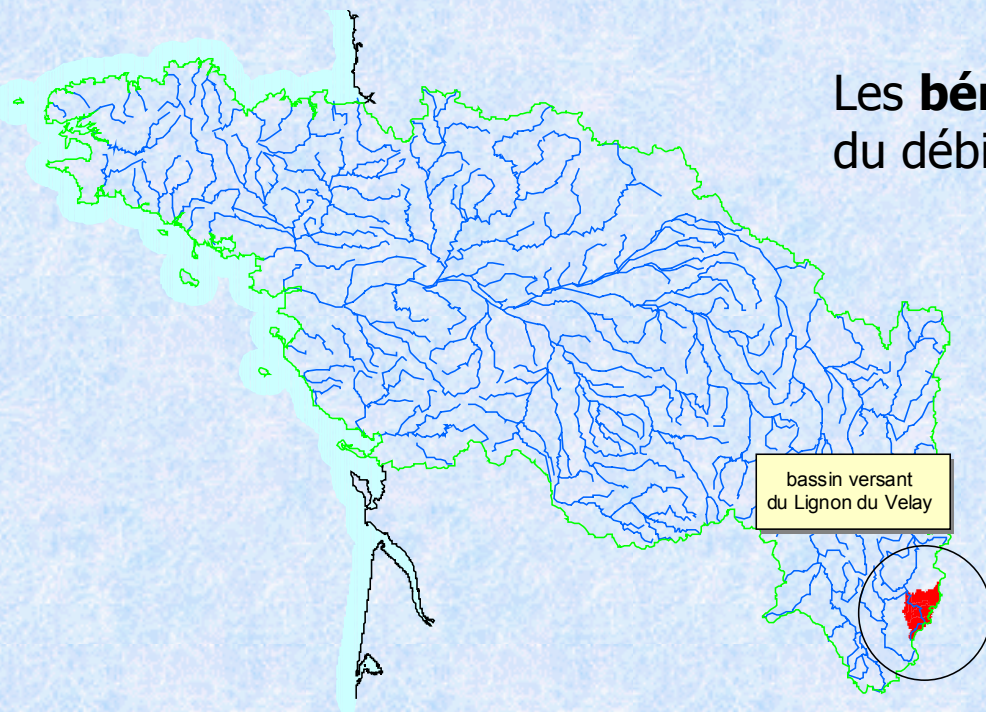
⇒ Pour mémoire, le prix de revient du service eau potable 1998 pour l'utilisateur est estimé à **1000 millions d'euros par an**.

## c. *L'évaluation des coûts environnementaux en LB*

- **En seconde approche**, il est prévu de construire un tableau de valeurs de référence des dommages et bénéfices environnementaux, notamment sur la base d'étude existante.

**Illustration : Etude de valorisation économique sur un sous-bassin de Loire-Bretagne : le Lignon du Velay**

Localisation du site sur le Lignon du Velay



Les **bénéfices** annuels associés à l'amélioration du débit :

- ⇒ *sont compris entre 260 et 430 mille euros*
- ⇒ *sont composés à hauteur de 50% par la valeur de non usage du site*
- ⇒ *apportent une justification sociale aux coûts nécessaires à l'amélioration du débit*